

Avec le soutien de



FONDS NATIONAL
D'AMENAGEMENT
ET DE DEVELOPPEMENT
DU TERRITOIRE
Massif des Alpes



**Chef.fe de projet Transition Territoriale
AVENIR MONTAGNE INGENIERIE**

Affectation : Pôle Développement Territorial
Durée de travail : Temps complet
Date d'emploi : 01/06/2024
Type d'emploi : Contrat de projet – mission de 1 an, renouvelable.
Poste à pourvoir : Chef.fe de projet – Avenir Montagnes « Transition Territoriale »

Maurienne-Galibier est le territoire-centre de la Vallée de la Maurienne, à la charnière entre les Alpes du Nord et les Alpes du sud, entre France et Italie. Il regroupe six communes : Orelle, Saint-Martin d'Arc, Saint-Martin-la-Porte, Saint-Michel-de-Maurienne, Valloire et Valmeinier, pour 5 500 habitants.

Maurienne Galibier, c'est aussi une destination, qui compte un peu plus de 30 000 lits touristiques, répartis à 92% sur les trois stations : Orelle, Valloire et Valmeinier. 62% de la fréquentation touristique est hivernale. En été, Maurienne Galibier bénéficie d'importants atouts, valorisés par d'exceptionnelles offres de randonnées pédestres et cyclo. Le territoire se trouve sur la Route des Grandes Alpes®, et bénéficie de l'attractivité du col du Galibier et des autres cols de Maurienne, renommés pour le tourisme cyclo sportif. Cumulées, les destinations composant Maurienne Galibier représentent 25% du chiffre d'affaires de toute la Maurienne.

Le territoire a su se saisir de l'opportunité que constitue l'Espace Valléen pour accompagner et mettre en œuvre sa stratégie de diversification touristique désaisonnalisée. C'est donc en mettant au cœur de sa stratégie touristique les enjeux du changement climatique et la nécessité pour les zones de montagne d'adapter leurs économies et d'atténuer leurs impacts, que le territoire Maurienne Galibier s'engage dans une transition écologique forte et identitaire.

« Maurienne Galibier, territoire d'ambitions partagées ».

Contexte socio-économique du poste :

La stratégie touristique de Maurienne Galibier, portée par la Communauté de Communes Maurienne Galibier se structure autour de la diversification des activités touristiques à faible impact environnemental, et par un travail autour de la transition du territoire. La complémentarité entre les stations d'altitude et le reste de la destination se joue par le développement du slow tourisme et de l'itinérance. En outre, le territoire a souhaité s'engager résolument dans la transition énergétique et écologique, faisant de sa sobriété un argument différenciant et déterminant pour l'avenir de la destination. **C'est ainsi qu'un premier poste « Avenir Montagnes Ingénierie » a été créé en 2022 et qu'une cheffe de projet « Tourisme Durable » a œuvré pendant 2 ans à la sensibilisation des populations et à l'accompagnement des communes dans leurs projets pour accélérer la transition vers un modèle 4 saisons.**

Le/la chef.fe de projet « avenir montagnes – Transition Territoriale » participera au déploiement de la stratégie de développement, notamment touristique, de Maurienne Galibier. En transversalité avec les différents services de la CCMG et particulièrement en collaboration avec le pôle Développement Territorial, il/elle assurera la mise en œuvre et le suivi de projets de développement territorial et/ou touristique dans leur dimension environnementale et durable. Pour cela, il/elle collaborera en interne avec les agents de la collectivité et en externe avec ses partenaires,

notamment les communes, supports de station ou non, les partenaires financiers et plus généralement les différents acteurs locaux du développement touristique (résidants, socio-professionnels...)

Ce projet vous tente ? alors venez rejoindre la CCMG et participez à sa transition écologique et énergétique pour un tourisme plus durable en devenant chef.fe de projet « transition territoriale »

Sous l'autorité du Président et de la DGS, et en collaboration étroite avec la responsable du Pôle Développement Territorial, également cheffe de projet Espace Valléen, vous participez au déploiement du projet global du territoire, dans le cadre notamment de la stratégie « Espace Valléen » définie sur le territoire Maurienne Galibier, en transversalité quant aux services et aux thématiques.

La transition écologique et énergétique adaptée aux enjeux climatiques est un aspect essentiel du développement d'une offre touristique durable pour la montagne. Vous serez chargé de définir et mettre en œuvre un plan d'actions qui permettra à la Destination Maurienne Galibier de se positionner comme un territoire résilient sachant répondre aux enjeux climatiques et porteur d'un nouveau projet de développement vers un tourisme durable et diversifié.

Vous assurez le déploiement et la coordination des actions dont vous avez la charge, de leur suivi et de leur mise en œuvre en cohérence avec la stratégie touristique de la Destination Maurienne Galibier, le Schéma de mobilité, le SCOT Maurienne, le CRTE, et de tous autres dispositifs que pilote ou dont bénéficie la Communauté de Communes.

Missions principales du poste

Vous avez en charge les missions suivantes :

1) Axe transversal de sensibilisation et de connaissance des enjeux de la transition territoriale :

- Définir les besoins d'ingénierie, de formations et autres actions de sensibilisation pour l'accompagnement des communes et de la destination Maurienne Galibier vers un tourisme durable accélérant la transition vers un modèle « 4 saisons » : transition écologique et touristique qui valorisera la biodiversité comme atout de développement local, accompagnera la transformation des parcs immobiliers de loisirs et le développement des mobilités durables.

-Co-construire un plan d'actions opérationnel d'adaptation et d'atténuation vis à vis des effets du changement climatique en réponses aux nouvelles connaissances acquises au cours des différentes études réalisées (Climsnow Valloire, étude « Ressource en Eau », étude potentiel photovoltaïque des bâtiments CCMG, schéma de mobilité...) dont les conclusions permettront à court terme maintenant la réalisation d'actions concrètes.

- Coordonner les différents acteurs locaux (référénts communaux, élus, socioprofessionnels du tourisme, Offices de tourisme, remontées mécaniques, accompagnateurs en montagne et autres prestataires...) et orchestrer de manière transversale le développement d'un tourisme durable en s'appuyant sur les partenaires nationaux et locaux du programme Avenir Montagnes Ingénierie.

2) Poursuite des projets en cours sur 3 axes principaux de développement opérationnels à mettre en œuvre :

Les ressources : Appui et conseils aux collectivités et acteurs touristiques en matière d'adaptation de leur consommation d'énergie et de la valorisation des ressources, en mobilisant des solutions techniques et des financements en vue de la transition écologique. Appui à l'animation et à la communication de la SAS Solely Brequin, en charge du fonctionnement de la centrale villageoise qui valorise l'énergie solaire et l'utilisation des solutions photovoltaïques (projet pilote de la Fabrique des Transitions). Mise en œuvre des plans d'actions qui émaneront des études « ressource en Eau », « ClimSnow », ou d'autres à venir.

La mobilité : Mise en œuvre du Schéma de mobilité, des conventions régionales et des études en cours de réalisation pour élaborer un plan d'actions opérationnel, notamment quant à la mobilité touristique mais aussi de façon transversale sur toutes les mobilités intéressant le territoire (transport à la demande, navettes, actions favorisant le covoiturage et toute mobilité douce...) en vue notamment de l'AMI Mobilités.

Les circuits courts : Valorisation de la filière agritourisme, dans le cadre des dispositifs Leader, du Projet Alimentaire Territoriale porté par le Syndicat du Pays de Maurienne, dans le but de fédérer les acteurs du territoire autour de la question de l'alimentation, notamment dans le cadre de la mise en place d'une cuisine centrale au niveau de la vallée.

Et plus largement :

3) La mise en œuvre des actions de l'axe 2 du contrat Espace Valléen 2022-2027 : « Définir une trajectoire de transition écologique et énergétique adaptée aux enjeux climatiques dans la mise en œuvre des activités touristiques de montagne », impliquant le suivi technique et financier des opérations : élaboration des dossiers de subvention (Europe, Etat, Région), suivi administratif et financier des actions, aides aux porteurs de projet, animation des Comités de Pilotage, etc.

Et l'appui à la mise en œuvre et au suivi des opérations de l'axe 1 du contrat Espace Valléen 2021-2027 : « Affirmer une ambition touristique diversifiée et durable à l'échelon valléen »

Exigences requises :

De formation bac+5 dans le domaine de l'environnement et du développement durable, du développement local, économique ou touristique, vous avez 5 ans d'expérience minimum en gestion de projets dans le domaine du développement local et du tourisme durable.

- Connaissance des enjeux climatiques et de la transition écologique afin de pouvoir dimensionner l'action du territoire en réponse au changement climatique.
- Solides compétences en matière de développement touristique territoriale et de l'aménagement du territoire montagnard.
- Connaissance des finances publiques (procédures contractuelles et marchés publics), des compétences des collectivités territoriales partenaires et des programmes de subvention (LEADER, ALCOTRA, Espace Valléen)
- Connaissances juridiques souhaitées (urbanisme, environnement, code du tourisme, code du sport, loi montagne...)

Compétences relationnelles et qualités personnelles recherchées :

- Capacités de dialogue avec des interlocuteurs variés (élu.e.s, technicien.ne.s, financeurs, riverains, agriculteurs, entreprises...) et de rendre compte,
 - Autonomie, sens des responsabilités et force de proposition,
 - Bonne qualité d'organisation, esprit de synthèse et d'analyse,
 - Aptitude pour le travail en équipe,
 - Réactivité, capacité à répondre dans l'urgence à des situations
- Maîtrise des logiciels de bureautique Word, Excel, Powerpoint
-Aisance dans l'usage des outils numériques (SIG, PAO, SIT...)

Caractéristiques du poste :

Agent contractuel de la Fonction Publique Territoriale, mission d'un an renouvelable

Indice net majoré 550 et + selon expérience et ancienneté + prime annuelle + Up déjeuner

Travail à temps complet

Déplacements réguliers sur le département, notamment lors de réunions, y compris en soirée (véhicule de service).

Permis B exigé